



SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET

CONTROLE ET SURVEILLANCE DE PETITS TRAVAUX DE REHABILITATION DE 20 BUREAUX DE COMMUNES CIBLES DANS LES REGIONS DE DIANA, ATSIMO ANDREFANA ET ANOSY

Crédit IDA 63150

AMI N° 060/2021/PIC2.2

Date de lancement : 30 Juin 2021

1. Le Gouvernement de la République de Madagascar a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer la mise en œuvre du Projet Pôles Intégrés de Croissance et Corridors (PIC2). Une partie du crédit sera utilisée pour effectuer les paiements au titre des contrats de consultance en objet.
2. L'objectif de la mission est de contrôler et surveiller les travaux de génie civil convenus jusqu'à leur réception définitive et de s'assurer de l'application des mesures recommandées par le Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) sur chaque chantier.
3. Le Projet PIC2 invite les Bureaux d'études intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus.
4. Un bureau d'études sera contracté selon la méthode de sélection basée sur la qualification des consultants (SQC) en accord avec les procédures de la Banque Mondiale définies dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) pour les Fournitures, Travaux, Services autres que les Services de Consultants » de juillet 2016 révisé en août 2018.
5. Le dossier de manifestation d'intérêt doit comprendre :
 - Une lettre de manifestation d'intérêt,
 - Un dossier portant les documents/informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services : brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues et expériences dans des conditions semblables [au cours des trois (03) dernières années] incluant les sources de financement, le montant ainsi que l'objet des prestations, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, etc...
6. Un projet de Termes de Référence peut être consulté sur le site www.pic.mg sans engager le Projet PIC ni sur la forme ni sur le contenu. Les candidats sont invités à bien lire le profil de bureau d'études recherché.
7. Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent envoyer par mail ou remettre un dossier au plus tard le **14 juillet 2021** à seize (16) heures (heure locale) à l'adresse suivante :

COORDINATION NATIONALE DU PROJET POLES INTEGRES DE CROISSANCE (PIC)

Immeuble ex-Maison de la Réunion - 2ème Etage –Isoraka

101 - ANTANANARIVO MADAGASCAR

E-mail : procurement@pic.mg avec copie à pic@moov.mg ;

Avec la mention obligatoire « AMI N° 060/2021/PIC2.2 « CONTROLE ET SURVEILLANCE DE PETITS TRAVAUX DE REHABILITATION DE 20 BUREAUX DE COMMUNES CIBLES DANS LES REGIONS DE DIANA, ATSIMO ANDREFANA ET ANOSY »

Antananarivo, le 30 juin 2021
Le Projet Pôles Intégrés de Croissance